

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 18 (1926)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Mouvement international

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Viennent ensuite des indications sur le niveau et les fluctuations de salaire dans les diverses entreprises de l'industrie métallurgique et horlogère ainsi qu'un tableau très instructif sur l'octroi de vacances payées. Une étude plus approfondie de la brochure en cause peut être chaleureusement recommandée à tout ouvrier et en particulier aux hommes de confiance.

**Ouvriers du papier et auxiliaires des arts graphiques.** Le dernier congrès de la Fédération des ouvriers du papier et auxiliaires des arts graphiques s'est tenu à Zurich, les 28 et 29 novembre 1925. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les questions à l'ordre du jour concernaient uniquement la liquidation de la fédération et le passage des sections et des membres à d'autres fédérations.

Les comptes annuels et le rapport de la caisse de maladie furent adoptés. Le congrès adopta un projet de contrat à passer avec la caisse de maladie Helvétia, aux termes duquel tous les membres de la caisse de maladie de la fédération passeront sans autre dans la caisse de maladie Helvétia.

Les nombreux délégués furent salués par les représentants des fédérations des typographes, du textile et du cartel syndical de Zurich. Les camarades Schlumpf et Marti souhaitèrent la bienvenue à ceux des membres de la fédération dissoute, qui passeront dans les rangs des deux fédérations précitées.

La discussion fut ensuite ouverte sur une foule de détails touchant à des questions d'organisation et d'appartenance des membres. A la fin de cette discussion générale, le président central clôtura le dernier congrès. Nous souhaitons que les membres de la fédération des ouvriers du papier et des auxiliaires des arts graphiques se sentent à leur aise dans leurs nouvelles organisations et prêts à continuer fidèlement le bon combat.



## Mouvement international

**Fédération syndicale internationale.** Le bureau de la F. S. I. s'est réuni à Londres le 2 décembre. Il a adopté un plan de travail pour le semestre prochain et arrêté le budget pour 1926. Il a renvoyé au conseil général la décision sur le point de savoir si l'on tiendra un congrès économique international et une conférence internationale des migrations séparément quant aux lieux et dates où ils se réuniront ou bien si les deux choses se peuvent lier ensemble. — La conférence syndicale balkanique, déjà envisagée depuis longtemps, se tiendra à Sofia, le 9 avril 1926. — Le bureau a désigné la camarade Buriaux (Bruxelles) comme représentante de la F. S. I. dans le comité consultatif de la S. D. N. pour la protection de l'enfance et de la jeunesse. — La réunion s'est longtemps entretenue de la situation des syndicats en Italie. — Elle a également pris connaissance de la position de la grève du textile à Bombay ainsi que de l'action de secours entreprise par la F. S. I. (On sait qu'entre-temps, la grève s'est terminée victorieusement.) — Le bureau tiendra sa prochaine réunion les 11 et 12 février 1926 à Amsterdam.

**Internationale des ouvriers du bâtiment.** 25 fédérations dans 21 pays étaient affiliées à fin 1924 à l'Internationale des ouvriers du bâtiment. 21 de ces fédérations ont rapporté sur leur mouvement des membres, leurs recettes et dépenses, grèves et mouvements de salaire. Ces 21 organisations comptaient à la fin de l'année de gestion 783,378 membres.

Une comparaison entre les recettes et dépenses des différentes fédérations nationales ne peut être établie à cause de la trop grande différence du cours du change.

Dans 7 des 19 fédérations qui ont envoyé leur rapport la cotisation hebdomadaire correspond au gain moyen d'une heure de travail. La presque totalité des organisations affiliées ont des institutions de secours plus ou moins développées.

22 pays ont renseigné sur la durée du travail. La Grande-Bretagne marche en tête avec une durée de travail de 46 h.  $\frac{1}{2}$  par semaine. Vient ensuite la Belgique avec 48 heures. La plus longue durée de travail en 1914 est enregistrée par la Belgique (72), Hollande (70), France et Luxembourg (66), l'Espagne avec 65 et l'Allemagne avec 63 heures. En 1923, les conditions étaient passablement meilleures. Ce ne fut que la période réactionnaire qui diminua de nouveau partiellement nos conquêtes. Le taux des salaires accuse des différences considérables. Les salaires des ouvriers auxiliaires du bâtiment, comparés à ceux des maçons, sont très éloignés les uns des autres. Tandis que les ouvriers auxiliaires du bâtiment reçoivent le 94 % du salaire des maçons, ils n'en reçoivent en Roumanie que le 37 %.

Le coût de la vie a augmenté dans tous les pays par rapport à la période d'avant-guerre. Malheureusement il ne fut pas possible à toutes les organisations de conformer cette augmentation du coût de l'existence aux salaires. Les salaires des maçons en Allemagne, Norvège, Pologne, Espagne et Tchécoslovaquie se trouvent en recul.

L'Internationale des ouvriers du bâtiment eut aussi à s'occuper de la question de l'admission des ouvriers russes du bâtiment. Elle fit bon accueil au désir d'adhésion des camarades professionnels russes, mais se sentait liée aux décisions de Rome de la Fédération syndicale internationale. Dans la réponse il fut exprimé d'une manière claire et nette que l'Internationale devait refuser d'accepter des organisations dont les organes se donnent pour tâche de miner systématiquement les institutions et l'activité des autres organisations ouvrières. La VI<sup>me</sup> conférence de l'Internationale des ouvriers du bâtiment a donc également repoussé l'admission des Russes.

**Réunion du conseil général de la F. S. I.** Le conseil général de la Fédération syndicale internationale s'est réuni à Amsterdam les 4 et 5 décembre 1925. Assistaient à la session:

A. A. Purcell (président); L. Jouhaux, C. Mertens et Th. Leipart (vice-présidents); G. Hicks (Angleterre et Irlande); G. Buisson (France); R. Stenhuis (Hollande, Belgique et Luxembourg); un représentant de l'Italie; A. Saborit (Espagne); A. Hueber (Autriche et Suisse); P. Grassmann (Allemagne); R. Tayerle (Tchécoslovaquie et Yougoslavie); H. Jacobsen (Scandinavie); S. Jaszai (Hongrie et Balkans); S. Zuawski (Pologne et Etats baltes); Frank Hodges, Edo Fimmen, G. J. A. Smit Jr. (secrétariats professionnels internationaux); J. Oudegeest, Joh. Sassenbach et J. W. Brown, secrétaires de la F. S. I.

Le représentant du Canada a été empêché de participer à la réunion. En ouvrant la séance, Jouhaux rappela la mémoire de Fred Bramley, représentant de l'Angleterre au conseil général et décédé à Amsterdam lors de la réunion des secrétariats professionnels internationaux. Frank Hodges, des mineurs, remplacera dorénavant Cook aux séances du conseil général.

Le conseil est informé que le bureau organise une enquête sur la situation et les tendances de l'Internationale des travailleurs intellectuels. Cette enquête terminée, le conseil général sera saisi de propositions relatives à la demande de l'Internationale des intellectuels au sujet de leur désir d'être représenté au B. I. T.

Concernant les relations avec les divers pays affiliés et non-affiliés, le conseil général exprima par la résolution suivante la satisfaction qu'il éprouvait du



rapprochement constaté récemment avec les organisations syndicales des Etats-Unis d'Amérique et du Mexique.

« Le conseil général de la F. S. I., réuni à Amsterdam les 4 et 5 décembre 1925,

ayant entendu le rapport du secrétariat sur les relations entre la F. S. I. et la Fédération américaine du travail,

salue avec joie les résolutions du congrès de la Fédération américaine du travail, tenu à Atlantic City, par lesquelles on invite l'exécutif à poursuivre les négociations avec la F. S. I. au sujet de l'affiliation de la Fédération américaine du travail,

constate avec satisfaction le rapprochement entre la F. S. I. et la Confederacion Regional Obrera du Mexique, et charge le bureau d'inviter ces organisations à envoyer une délégation en Europe en vue d'étudier sur place l'organisation et l'activité de la F. S. I.

Le conseil général en appelle aux organisations du continent américain afin que l'on poursuive les efforts en vue d'un réciproque rapprochement et exprime le vœu ardent que les camarades organisés du continent américain soient sous peu membres de la grande famille ouvrière internationale, représentée dans la F. S. I.»

Le conseil général aborda ensuite la question de l'affiliation du conseil central des syndicats pan-russes. Des conversations ont été engagées à Londres sur cette question avec la fédération des syndicats britanniques. Il en est résulté que cette dernière n'avait d'autre but que d'amener l'affiliation des syndicats russes sur la base des statuts et des principes de la F. S. I. Les camarades anglais estiment pouvoir atteindre ce but par une entrevue avec la centrale russe convoquée sans conditions, tandis que le bureau de la F. S. I. désire que cette entrevue soit précédée d'une déclaration d'adhésion à la F. S. I. La discussion se termina par l'adoption de la résolution ci-après par 14 voix contre 7:

« La réunion du conseil général de la F. S. I., des 4 et 5 décembre 1925,

ayant pris connaissance de l'échange de correspondances qui s'est effectué depuis la réunion du conseil général en février dernier.

ayant pris connaissance de la discussion qui a eu lieu,

confirme la résolution de février 1925,

et estime qu'il n'est pas nécessaire de prendre une nouvelle décision. »

La résolution adoptée par la session de février 1925 du conseil général a la teneur suivante:

« Le conseil général de la Fédération syndicale internationale, réuni à Amsterdam le 5 février 1925 et jours suivants,

après avoir pris connaissance de la correspondance échangée entre la Fédération syndicale internationale et le conseil général des syndicats panrusses,

charge le bureau de la Fédération syndicale internationale de faire savoir au conseil général des syndicats panrusses, que la Fédération syndicale internationale se déclare disposée à admettre le conseil général des syndicats panrusses, si ce dernier en exprime le désir.

Le conseil général déclare être également prêt, dès que les syndicats russes auront porté à la connaissance de la F. S. I. leur désir d'affiliation, à réunir, à leur demande, une conférence pour échange de vues, à Amsterdam. »

Un représentant des syndicats italiens fit ensuite un rapport détaillé sur la situation faite dans ce pays au mouvement ouvrier par le gouvernement fasciste et ses suppôts. Le conseil général chargea le bureau de rechercher en collaboration avec les centrales nationales, les voies et moyens susceptibles d'amener un changement.

Après avoir adopté le rapport financier de 1925 ainsi que le budget pour 1926, il fut décidé de convoquer à Londres, pour le mois de mai, un congrès devant s'occuper des migrations et des questions économiques qui s'y rattachent.



## Etranger

**Danemark.** Du 6 au 19 septembre a eu lieu à Copenhague le congrès de la fédération des ouvriers danois. Cette fédération, qui compte 85,000 membres, a pris la décision de sortir de l'Union syndicale danoise. Pour expliquer cette mesure nous exposons ce qui suit:

Les syndicats danois reposent sur le système de l'organisation professionnelle pure. Pour différentes raisons on s'en tint à ce système. Aussi y a-t-il aujourd'hui encore une série d'organisations ne comptant pas même 500 membres. Les ouvriers non qualifiés de toutes les industries furent par contre groupés en une seule fédération à laquelle on ajouta les ouvriers des transports. Cette organisation se nomme la «Fédération des ouvriers danois». Les ouvrières sont organisées en une «fédération des ouvrières» qui compte environ 11,000 membres. Ici les événements ont conduit à ce que différentes fédérations professionnelles ont accepté les ouvrières dans leurs propres rangs. Le nombre des femmes faisant partie d'organisations professionnelles est d'environ 27,000, donc beaucoup plus élevé que celui de la fédération comprenant exclusivement des ouvrières.

Parmi les membres masculins des associations, on remarqua ça et là des tendances favorables à l'acceptation d'ouvriers non qualifiés dans les fédérations professionnelles. Il devait naturellement en résulter tôt ou tard des discussions pénibles. Ce qui contribua à déclancher le conflit actuel est le grand lock-out de cette année. Lors des négociations en vue de la conclusion de nouvelles conventions, la lutte principale a lieu entre l'Union syndicale et la Société patronale. Les diverses fédérations professionnelles n'ont à s'occuper que du règlement de questions purement professionnelles. Les ouvriers non qualifiés avaient déjà à plusieurs reprises prétendu que dans ces négociations leurs intérêts étaient toujours relégués à l'arrière-plan. Il en fut de même après la fin des pourparlers de cette année. Cela aboutit à de violentes discussions et la conséquence fut que par 208 voix contre 166, la Fédération des ouvriers danois décida de tourner le dos à l'Union syndicale. Etant donné qu'aux termes des statuts cette fédération doit encore rester une année dans l'Union syndicale, il y a lieu d'espérer qu'une conciliation pourra encore intervenir en temps utile. En effet il est notoire que la discorde des ouvriers profite toujours au patronat.

**Suède.** Le congrès syndical suédois avait adopté en 1922 une proposition de l'Union des métallurgistes demandant la transformation des fédérations de métier en fédérations d'industries. Cette mesure devait être appliquée au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 1926. Cette décision fut prise par 174 voix contre 119 allant à une proposition du comité exécutif de l'Union syndicale, qui désirait que cette transformation s'opérât volontairement et non obligatoirement. Le principe de la fédération d'industrie avait déjà été recommandé à plusieurs congrès syndicaux, notamment en 1906, 1909, 1912 et 1917, sans cependant fixer de délai pour l'application.

Le conseil général de la centrale suédoise vient enfin d'être saisi d'un plan de transformation. Ce plan fixe les frontières syndicales des fédérations de telle sorte qu'en cas de mouvements de salaire, l'on ne se trouve en face que d'une seule organisation par entre-